Choix des fabricants

Plus qu'une police d'assurance; une solution complète

Machinerie et équipement

Nous nous sommes donné comme mission de devenir le partenaire de choix des fabricants de machinerie et d'équipement. Notre police d'assurance complète Choix des fabricants comprend toutes les protections qu'il vous faut, dont l'assurance automobile, des biens et de la responsabilité civile.

L'industrie de la machinerie et de l'équipement est le pilier de l'ensemble du secteur de la fabrication et expose donc les fabricants à d'éventuels risques liés aux produits. Nous sommes conscients des défis propres à ce secteur et avons élaboré une solution d'assurance qui répond à vos besoins à court et à long terme.

Nous offrons plusieurs services à valeur ajoutée : notamment, l'imagerie thermique de l'équipement clé et des systèmes électriques, des évaluations de l'équipement de transformation et des systèmes contre le feu et le vol pour vous aider à réduire au minimum les dommages matériels et les pertes d'exploitation.*

Voici quelques-unes des protections adaptées au secteur de la machinerie et de l'équipement que nous offrons :

- Responsabilité pour les erreurs et omissions des fabricants
- Risques d'installation
- Frais de retrait de produits du marché
- Défectuosité des produits du fabricant et du grossiste
- Réparation ou remplacement des marchandises défectueuses (sur la base des réclamations présentées)
- Assurance des cyberrisques

Pourquoi choisir Northbridge Assurance?

Étant un partenaire de confiance de longue date pour les entreprises canadiennes de fabrication comme la vôtre, nous comprenons bien les risques auxquels vous êtes exposé et sommes en mesure de vous proposer des solutions adaptées à vos besoins. Northbridge Assurance offre un service de premier plan en matière de souscription et d'indemnisation dans votre région, des services en prévention à valeur ajoutée et même des capacités transfrontalières qui s'intégreront de façon transparente à vos activités commerciales au Canada et aux États-Unis.*

Pour en savoir plus, rendez-vous au www.nbins.com.

La police Choix des fabricants vous offre les protections suivantes :

- Biens
- Perte du revenu de l'entreprise
- Bris d'équipement
- Risques divers
- Assurance contre le vol
- Assurance automobile des entreprises
- Responsabilité civile des entreprises
- Responsabilité civile excédentaire
- Responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants
- Responsabilité pour les erreurs et omissions des fabricants

Ainsi que des extensions de garantie automatiques, telles que :

- Frais de retrait de produits du marché
- Publicité négative
- Réparation ou remplacement des marchandises défectueuses (sur la base des réclamations présentées)
- Propriété intellectuelle des fabricants (sur la base des réclamations présentées)

Ce produit s'adresse aux moyennes entreprises

Plus particulièrement aux fabricants des produits suivants :

- Fils et câbles électriques
- Produits électroniques
- Équipement de chauffage et de refroidissement
- Machines industrielles et commerciales
- Outils et matériel de précision

3239-017-ed02F | 06.2017

Northbridge Assurance, le logo Northbridge Assurance et Choix des fabricants sont des marques de commerce utilisées par la **Société d'assurance générale Northbridge** (émettrice des polices Northbridge Assurance) avec l'autorisation de la Corporation financière Northbridge. Consultez la police pour connaître les conditions et les exclusions qui s'appliquent. *Les services ne constituent pas une police d'assurance, et certaines polices ne sont pas admissibles. Communiquez avec nous pour obtenir de plus amples renseignements.

Northbridge[MD] Assurance

Machinerie et équipement

Des garanties qui répondent à vos besoins particuliers.

Communiquez avec votre courtier pour obtenir la liste complète des garanties offertes dans notre police Choix des fabricants.

Principales garanties	Leurs caractéristiques	Comment elles peuvent vous aider
Responsabilité pour les erreurs et omissions des fabricants	Couvre la perte financière de tiers découlant de défauts dans le produit que vous avez fabriqué. Vous pouvez ajouter des montants de garantie supérieurs à votre assurance de la responsabilité civile des entreprises.	Un fabricant fournit les engrenages mécaniques qu'il produit à un fabricant d'appareils de forage. En raison d'un défaut dans les engrenages, les appareils de forage ne peuvent être utilisés. Le fabricant de ces appareils présente une réclamation en dommages-intérêts au fabricant d'engrenages. Les appareils de forage ne pourront être utilisés jusqu'à ce que les engrenages soient réparés ou remplacés. Puisque ce ne sont pas les appareils de forage qui sont en cause (les engrenages n'ont causé aucun dommage aux appareils), la réclamation présentée par le fabricant d'appareils de forage ne serait pas couverte par l'assurance de la responsabilité civile des entreprises. Toutefois, la garantie Erreurs et omissions des fabricants peut combler cette lacune de l'assurance du fabricant.
Risques d'installation	Offre une garantie à court terme pour les biens qui appartiennent au fabricant ou dont il est responsable et qui sont en cours de transport vers les lieux de l'installation ou sur ces lieux.	Si vos activités incluent l'installation d'équipement que vous fabriquez, vous aurez l'esprit tranquille en sachant que vous êtes couvert pour plusieurs risques liés au transport et à l'installation. Cette garantie couvre plusieurs risques fréquents liés aux installations comme les incendies et le vol de vos biens en cours de transport vers les lieux de l'installation, pendant l'installation, ou stockés dans un lieu d'entreposage temporaire.
Frais de retrait de produits du marché	Couvre les frais raisonnables et nécessaires engagés par le retrait du produit du fabricant en raison d'une défaillance ou d'un défaut soupçonné dans le produit.	Un fabricant vend des appareils électroniques à un magasin de détail. Ce magasin signale que certains appareils fonctionnent mal et prétend qu'ils ne sont pas sécuritaires. Le fabricant doit donc retirer ces appareils du marché. Cette protection couvre les frais liés au retrait d'un produit défectueux du marché.
Défectuosité des produits du fabricant et du grossiste	Cette garantie complète notre protection Frais de retrait de produits du marché en couvrant la perte du revenu découlant du retrait d'un produit.	Rembourse le fabricant pour les pertes du revenu de l'entreprise découlant d'un rappel jusqu'à concurrence de 50 000 $ (des montants de garanties plus élevés sont offerts). Nous couvrons les frais liés au retrait d'un produit non seulement s'il est exigé par le gouvernement, mais également si l'assuré le juge nécessaire.
Réparation ou remplacement des marchandises défectueuses (sur la base des réclamations présentées)	Couvre la responsabilité civile pour les dépenses d'un tiers pour le remplacement ou la réparation de marchandises ou de produits défectueux entraînées par une erreur ou une omission lors de la fabrication du produit. La garantie peut atteindre un montant de 50 000 $.	Un fabricant produit des dispositifs d'allumage de réchauds de camping selon les directives écrites fournies par le client. Un lot complet de dispositifs d'allumage est jugé défectueux en raison d'une erreur commise pendant le processus de fabrication. Par conséquent, le client est contraint de se procurer des dispositifs d'allumage d'un autre fabricant pour répondre aux demandes de réchauds de camping. Le client paie 30 000 $ pour acheter des dispositifs d'allumage d'une autre entreprise et demande au fabricant de lui rembourser ce montant. Le fabricant serait couvert pour le coût des dispositifs d'allumage.
Assurance des cyberrisques	Conçue pour couvrir les sinistres découlant d'atteintes liées à la sécurité du réseau ou à la protection des renseignements personnels, de même que la responsabilité civile liée aux médias sur Internet. Nous proposons des offres de garanties groupées ainsi que des offres personnalisées pour les entreprises exposées à des risques particuliers ou qui nécessitent des montants de garantie supérieurs. Des garanties facultatives visant les pertes subies par l'assuré et les pertes liées à la responsabilité civile consécutives à ces risques sont offertes. Les titulaires de police bénéficient également d'un accès gratuit aux services de consultation d'un fournisseur de premier plan en matière de gestion des risques liés aux données.*	Vous êtes propriétaire d'une usine de fabrication qui a recours à des données pour faire fonctionner des postes de conception assistée par ordinateur et d'autre machinerie, mais vos systèmes informatiques sont infectés par un virus. Les activités de l'usine sont interrompues pendant une période prolongée pendant que les données sont restaurées. Notre solution Assurance des cyberrisques couvre la restauration des données corrompues et la perte du revenu subie pendant l'interruption des systèmes.

Northbridge[MD] Assurance